

Footballeurs au grand cœur. p. 4

Ça tourne!
p. 7

Féminin pluriel. p. 16

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N° 271 . MARS.-AVR. 2022



Grand format **P.8**

DES PROJETS POUR PRÉPARER L'AVENIR !

bourgembresse.fr



LE SPECTACLE VIVANT RÉGIONAL S'INVITE AU THÉÂTRE

ÉMILIE ZEIJIG



MAGIE SOLAIRE

GERALDINE BOURGEAY-MARIN



MASCOTTES EN FÊTE !

LÉA RONDEPIERRE

Édito.

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Anthony Ribelin, footballeur solidaire.
- 5 Les forêts de l’intime d’Anouk Lejczyk.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Aménagez la place Loiseau.

GRAND FORMAT.

- 8 Des projets pour préparer l’avenir.

PETITS FORMATS.

- 12 Cap sur le budget vert !
- 13 Éclairer moins mais mieux.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Féminin pluriel.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Bourg en images.

GUILLAUME ATGER



PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
 PRÉSIDENT DE GRAND BOURG
 AGGLOMÉRATION
 CONSEILLER RÉGIONAL
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

EN 2022, PRENDRE SOIN DE CHACUN

J’ai une conviction. Dans une période difficile, le service public est essentiel : pour chacun dans ses démarches, pour faciliter nos vies et pour répondre à nos besoins.

Les agents de la Ville sont mobilisés pour l’entretien de nos espaces publics, pour accueillir et accompagner les enfants dans chaque école, pour répondre aux questions de proximité et de sécurité dans tous les quartiers. Dès cette année, la Ville va reprendre en gestion directe les trois centres sociaux des Vennes, de la Reyssouze et de Terre des Fleurs, actuellement gérés par la Caisse d’allocations familiales (CAF). L’objectif est clair : soutenir au mieux celles et ceux qui sont touchés de plein fouet par la crise depuis deux ans.

Nous travaillons aussi, avec le Département, la CAF et Grand Bourg Agglomération sur deux sujets majeurs qui ne dépendent pas de la Ville, mais qui sont cruciaux pour nous tous. **Le premier est la diminution du nombre d’assistantes maternelles.** Les confinements, la crise sanitaire, notamment, ont amené certains assistants maternels à renoncer à leur activité. Nous travaillons avec eux pour améliorer leurs conditions de travail et rétablir une offre répondant aux besoins. L’augmentation du nombre de place en crèches – qui ne peut à elle seule répondre à tous les besoins – est également à l’étude.

Le second est évidemment **l’installation de nouveaux médecins.** Les déserts médicaux, c’est maintenant partout ou presque. Hormis dans les cœurs de certaines grandes villes ou de quelques régions favorisées, le nombre de médecins généralistes qui s’installent ne compense plus les départs en retraite. C’est un sujet d’ampleur nationale. Avec, notamment, le Département, nous travaillons d’arrache-pied pour aider à l’implantation de nouveaux médecins : deux centres de santé en projet, aides financières à l’installation, cabines de télémedecine, projet de recruter des médecins salariés. Toutefois, nous n’y arriverons pas seuls. Il faut, c’est un des enjeux de l’élection présidentielle, que des décisions soient prises nationalement : instaurer une durée minimale d’exercice dans des zones en pénurie pour les nouveaux médecins et empêcher de nouvelles implantations de médecins dans les territoires déjà sur-dotés par rapport à la moyenne nationale. Sachez que la mobilisation est complète sur ce sujet qui est, je le sais, une préoccupation quotidienne pour nombre d’entre nous.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Slim Mazni. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin et Céline Crociani. **Photo Une :** Eltia Promotion, esquisse réalisée par Bel Air Architecture Barillot. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgennesse.fr. **Conception :** *Le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Compress. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 800 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé.





« Donner un peu de son temps, c'est pas grand-chose. »

Anthony Ribelin

FOOTBALLEUR SOLIDAIRE.

Pendant la campagne hivernale des Restos du cœur, Anthony Ribelin et ses coéquipiers du FBBP 01 donnent de leur temps pour apporter leur aide aux bénévoles.

Bio express

1996 Naissance à Nîmes

2019 Arrivée au FBBP 01

2020 Participation à la campagne hivernale des Restos du cœur et lancement d'une collecte solidaire en ligne

2021 Partenariat officiel entre le FBBP 01 et les Restos du cœur pour pérenniser l'action

« C'est l'ancien coach du club qui l'année dernière a proposé aux joueurs de participer une fois par semaine aux distributions de l'aide alimentaire des Restos du cœur. Cette expérience m'a beaucoup touché. On se rend compte de la réalité des personnes qui sont dans le besoin », explique Anthony Ribelin, joueur du Football Club de Bourg Péronnas. Cette année, une convention a été signée entre le club et l'association pour pérenniser l'action. Chaque mardi pendant la campagne d'hiver, deux joueurs ont ainsi œuvré aux côtés des bénévoles dans le local de la rue des Blanchisseries. Toute l'équipe s'est mobilisée avec enthousiasme : « Quand on vient ici, on se dit qu'on a un très beau métier et que tout le monde n'a pas la chance que l'on a. » Altruiste et généreux,

Anthony s'est engagé un peu plus encore dans la démarche, en lançant un appel à la solidarité afin d'organiser une collecte de vêtements et de denrées alimentaires au profit des Restos du Cœur, via les réseaux sociaux.

COLLECTE DU CŒUR

Anthony récupère lui-même ce que les gens lui apportent et s'occupe de le faire parvenir aux Restos du cœur : « Donner un peu de son temps, c'est pas grand-chose, estime le milieu de terrain des bleus, cette année, j'ai pu récolter des vêtements pour enfants et pas mal de jouets qui ont pu être distribués pour les fêtes de fin d'année. » Poussé par une sincère envie d'aider, Anthony compte bien poursuivre cette initiative solidaire.



**ANOUK
LEJCZYK**
**LES FORÊTS
DE L'INTIME**

Après avoir tourné *Así Nomás*, un documentaire sur son quotidien dans la jungle amazonienne, Anouk Lejczyk réalise en Casamance

Permakabadio un film sur la permaculture. Titillée par l'envie d'écrire, elle passe un master de création littéraire à l'université Paris 8 de Vincennes. Ce début d'année, elle sort son premier roman *Felis Silvestris*, où elle explore son sujet de prédilection : les forêts, les façons de les écrire et de les habiter. « C'est l'histoire d'une femme dans une situation de mal-être, qui en plein hiver, rejoint dans les bois un groupe d'activistes. Mais elle ignore que c'est sa sœur qui la fait exister, qui raconte cette histoire à la deuxième personne... », précise l'auteure.

Ce livre intime explore notre imaginaire et nos inquiétudes face à des choix de vie qui nous effraient autant qu'ils nous fascinent. Une leçon de vie, un hymne aux forêts « sources d'équilibre et de bien-être pour l'humanité. »

> *Felis Silvestris*, Anouk Lejczyk, Les éditions du Panseur, roman de science-fiction, janvier 2022



**MORGANE
MONNERET**
**PHOTOGRAPHE
VOYAGEUSE**

« Les mondes polaires sont une de mes plus belles découvertes. J'ai été foudroyée par leur beauté et leur fragilité », souligne Morgane Monneret, photographe qui expose ses *Portraits de glaces* à la Maison de la culture et de la citoyenneté. Passionnée d'arts visuels, formée pendant six ans en arts appliqués, la graphiste, pour qui « l'appareil photo n'était au départ qu'un outil créatif comme un autre », flashe sur la photographie. Ce média lui permet d'allier créativité et passion des voyages. Après de multiples expériences, Morgane est recrutée par une compagnie maritime française, organisatrice d'expéditions, elle parcourt le monde, fixe la beauté des espaces explorés, les rencontres magiques avec les animaux... « Je ressens l'urgence de photographier et crois à une prise de conscience de l'homme par l'émerveillement », affirme cette lanceuse d'alerte. Fin janvier, elle a fait ses bagages pour l'Antarctique et l'été prochain, elle sera en résidence artistique au Groenland.

> Exposition *Portraits de glaces* jusqu'au 25 mars à la MCC - www.mopourmo.fr

STÉPHANE HENRIET



**VALÉRIE,
ÉMILIE ET CIE**

SUR LA ROUTE

Le mot : Partage

Les 4 janvier et 4 février derniers, une douzaine de mineurs étrangers isolés ont interprété leur spectacle *Sur la route*. Ce projet culturel impulsé par l'ADSEA-La Sauvegarde 01* et animé par Valérie Guillon-Brun du théâtre Artphonème et Émilie Borgo de la Cie Passaros a débuté il y a près de trois ans. « Lors du premier atelier, Émilie leur a proposé d'exprimer leur traversée, leur itinéraire de leur pays d'origine à la France. Certains ont voulu aller vers le texte alors qu'ils ne parlent pas forcément bien français, d'autres ont misé sur l'expression corporelle en puisant leur inspiration dans les danses traditionnelles de leurs pays... », souligne Valérie Guillon-Brun. Interrompte par la crise sanitaire, la création de *Sur la route* a repris cet automne. À travers leurs corps, ou en s'appropriant les mots de Denise Bonal, de Molière et de Victor Hugo sur le voyage et l'exil, ces jeunes migrants racontent... leurs trajets de vies, la découverte d'un nouveau pays... C'est puissant, intense et plein d'émotions ! « C'est aussi une belle leçon de partage et d'ouverture à l'autre », conclut Valérie.

* avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles, de la Ville de Bourg et de la Maison des jeunes et de la culture



MARCHER, C'EST LA SANTÉ !

Sorties pédestres ou balades urbaines, les seniors sont invités à enfiler leurs chaussures de marche et à profiter de parcours dans les parcs de Bourg ou aux alentours de la ville à un rythme doux. Accompagnés par le pôle Prévention seniors, les marcheurs (re)découvriront des lieux où il fait bon respirer. Une voiture sera à disposition en cas de fatigue. 4 balades urbaines et 6 promenades dans les environs sont programmées de mars à mai, les jeudis après-midi. En raison du contexte sanitaire, la Ville a décidé cette année de la gratuité de ces sorties afin de favoriser la reprise ou le maintien d'une activité physique.

+ Inscription préalable obligatoire par téléphone auprès du pôle Prévention seniors : 04 74 42 45 70

UN SQUARE PAUL-MORIN EN VILLE

La Ville a souhaité honorer la mémoire de son ancien maire, Paul Morin, décédé en juillet 2020 à l'âge de 96 ans. Le square autour de la fontaine place Bernard prendra son nom. Cet espace situé en centre-ville intègre la fontaine qu'il avait fait remettre en eau en 1991. Paul Morin fut une grande figure de la Résistance dans l'Ain. En 1943, il fut emprisonné et déporté à l'âge de 19 ans en raison de ses activités au sein du lycée Lalande, d'abord au camp de Dachau puis à celui d'Allach d'où il s'évada en mai 1945. Il a notamment reçu la médaille de la Résistance française et la croix de guerre 1939-1945. Il fut maire de Bourg de 1989 à 1995.

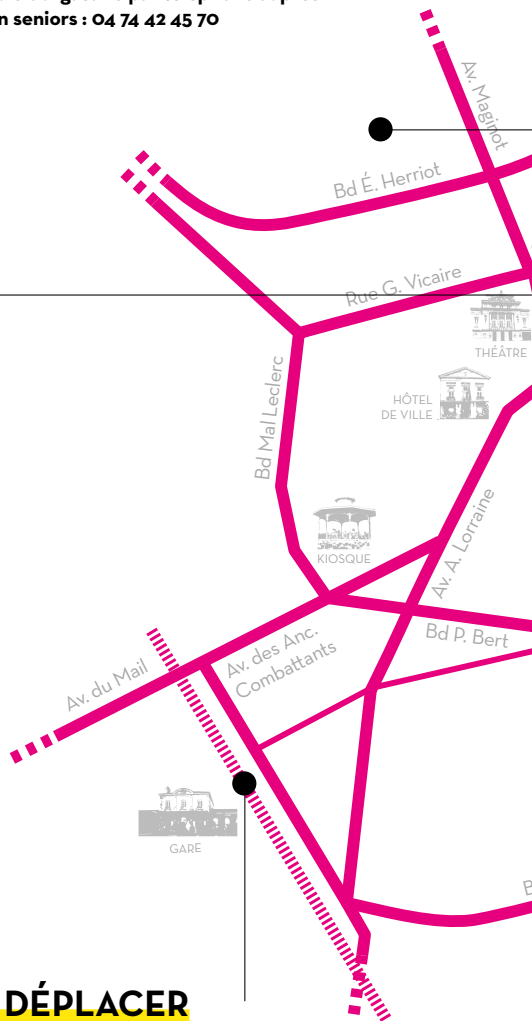


GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



SE DÉPLACER AVEC RUBIS'CITY

Rubis'City vous connaissez ? C'est la navette 100 % gratuite et électrique de Bourg-en-Bresse ! Testez-la du lundi au samedi de 10 h à 18 h entre le Carré Amiot et la gare SNCF.

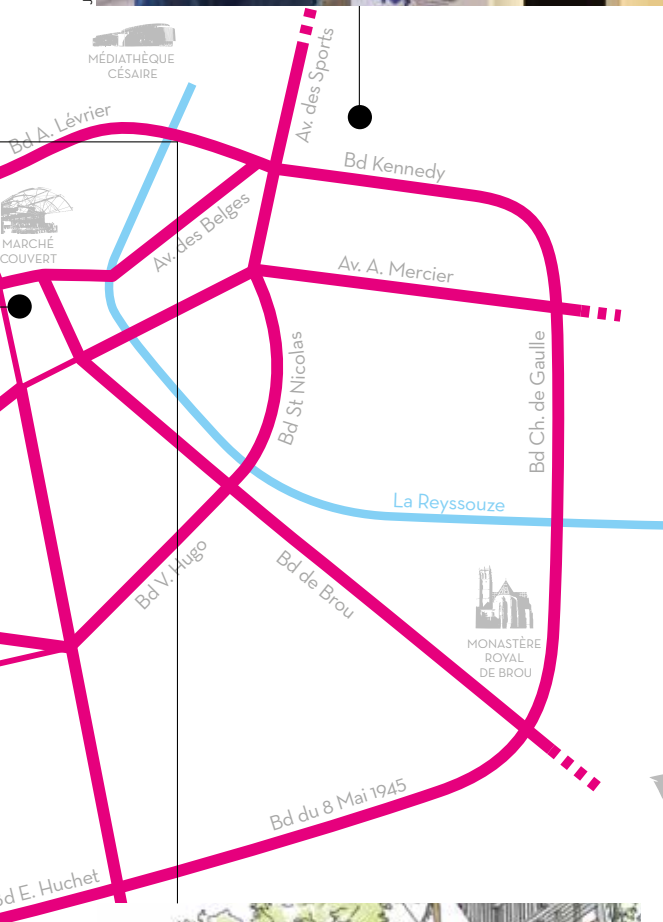




JULES RIGOBERT

RECYCLEZ VOS MASQUES

Devenus des accessoires indispensables au quotidien, les masques jetables constituent un nouveau déchet. En vue de les recycler, Grand Bourg Agglomération organise leur collecte sur différents sites. À Bourg, des bornes attendent vos masques à l'Hôtel de Ville, au siège de Grand Bourg Agglomération, avenue Arsène-d'Arsonval, à La Station (parvis de la gare), au centre nautique Carré d'eau, dans les restaurants scolaires et au restaurant universitaire.



Ça tourne !

C'est parti pour le Relais d'accueil de tournages de l'Ain ! L'équipe du Zoom a concrétisé, avec la Commission du Film Rhône-Alpes, ce projet en cours depuis deux ans. Dans les faits, cette convention officialisera un travail déjà effectif puisqu'une quinzaine de films a déjà été tournée dans le département avec l'aide du Zoom. Le Relais départemental d'accueil de tournages de l'Ain a pour missions d'accompagner, mais aussi d'attirer les équipes de tournages de films souhaitant tourner dans le département.



ADOBESTOCK

AMÉNAGEZ LA PLACE LOISEAU

Le quartier du Pont-des-Chèvres est en pleine restructuration. Actuellement, la construction de la Maison du cirque bat son plein. Pour maintenir, malgré les travaux, un espace ludique et convivial au cœur du quartier, la Ville et l'association l'Armoire à jeux proposent des ateliers participatifs. Habitants et structures du secteur sont invités à coconstruire cet aménagement temporaire. L'occasion d'expérimenter des agencements qui permettront d'imaginer la physionomie définitive de la place Georges-Loiseau. Envie de participer ? Rendez-vous les samedis après-midi dans le quartier.

+ L'Armoire à jeux - 06 32 84 24 32

ALTUBAINE, DESIGN COLLABORATIF D'ESPACES PUBLICS



Grand format.



1 105 m²

c'est la surface de la maison du cirque, en construction au Pont-des-Chèvres. Une réalisation ambitieuse culturellement et socialement.

Le choix architectural de la maison du cirque affiche une ambition écologique forte : ossature bois/paille, emploi de matériaux biosourcés, panneaux photovoltaïques, toiture végétalisée et limitation des consommations énergétiques.

Aux quatre coins de Bourg-en-Bresse, des constructions sortent de terre et des projets immobiliers fleurissent. Tour d'horizon d'une ville en pleine transformation qui entre dans une nouvelle dimension.

Urbanisme

DES PROJETS POUR PRÉPARER L'AVENIR !

Pont-des-Chèvres

Une maison du cirque novatrice

Longtemps enclavé, le quartier du Pont-des-Chèvres se transforme et s'ouvre sur le centre-ville : réaménagement du boulevard Édouard-Herriot, nouveaux cheminements, aménagements publics et réhabilitation de logements... Au cœur de cette rénovation urbaine, la future maison du cirque va faire résonner la culture bien au-delà du territoire. Ce nouvel équipement majeur de la ville sera un espace de rencontre qui accueillera les publics souhaitant pratiquer les arts du cirque, mais aussi des résidences d'artistes et des activités de médiation pour tous. Venant compléter et enrichir l'offre d'accès à la culture, ce bâtiment sera composé de salles d'activités et d'un forum d'accueil. Il répond à une ambition écologique forte : limitation des consommations énergétiques, emploi de matériaux biosourcés, ossature bois/paille, panneaux photovoltaïques, toiture végétalisée, ventilation naturelle et mécanique...

> Livraison : printemps 2023

Joliot-Curie

La nouvelle porte d'entrée du centre-ville

Créer une continuité entre le cœur de ville historique et les secteurs du Champ de Foire et du carrefour de l'Europe, c'est le pari audacieux qu'a relevé la Ville en confiant la réalisation d'une opération immobilière privée à des opérateurs aindinois (Eltia Promotion – AFA promoteur lotisseur – Bel Air Barillot Architectures). Objectif : créer un ensemble cohérent et harmonieux avec les bâtiments existants, notamment la MCC et le cinéma l'Amphi, tout en mettant en valeur le patrimoine naturel du site. Composé de deux bâtiments (cf. esquisse en couverture) qui abriteront un hôtel de type 4 étoiles, des locaux tertiaires, des restaurants thématiques et un local commercial tourné vers le bio, l'ensemble fera la part belle aux déplacements doux. L'aspect environnemental est au cœur du projet avec des arbres, une verdure préservée et des cheminements piétons et cycles. Le chantier sera exemplaire avec une atténuation des rejets de carbone.

> Livraison : 2024



CJZNR

Carré Amiot

Un cœur de ville qui bat

Nouvel espace de vie, le Carré Amiot apporte un souffle de renouveau. Moderne, le Conservatoire à rayonnement départemental, navire de la musique et de l'enseignement, va ouvrir ses portes. À l'arrière, le bâtiment Sirius et son concept inédit à Bourg de *food court**, va transformer le Carré Amiot en un site où gastronomie rime avec convivialité ! À la fois comptoir gourmet et espace pouvant accueillir des événements culturels, ce lieu permettra achats et consommation de nourriture avec une restauration de qualité. L'ensemble est complété de petites cellules commerciales et d'étages dédiés à du tertiaire. Côté espaces publics, l'esplanade François-Mitterrand devant le Conservatoire se peaufine avec, à terme, des allées végétalisées, des jets d'eau et des brumisateurs. De quoi profiter d'une pause gourmande ou shopping en toute sérénité !

* aire de restauration

> **Livraison de la totalité des espaces : été 2022**

La Vinaigrerie

Un nouveau quartier résidentiel

Racheté par Vinci Immobilier, le site de l'ancienne usine à gaz, vacant depuis des décennies, entame une nouvelle vie. Dépollué à l'été 2021, il voit aujourd'hui sortir de terre la résidence Zadig : un immeuble en R+4 de 19 logements locatifs et Les Jardins de Voltaire, une résidence seniors de 104 appartements meublés en location. Ces deux ensembles immobiliers entourés de jardins seront dotés de 66 places de parking. Dans la continuité de ce programme, un parc urbain de 2 000 m², traversé par des cheminements piétons, sera aménagé donnant un esprit nature au quartier.

> **Livraison des logements : printemps 2023**



VINCI

Ces logements qui sortent de terre

• Carré Revermont

Nouveau lotissement en vue sur le terrain de l'ancien camping municipal ! Composé de 31 logements avec un extérieur et de terrains à bâtir, cet ensemble résidentiel de 9 lots sur deux hectares, proche du centre-ville, facilitera le vivre ensemble en intégrant un potager commun aux habitants.

> **Livraison : mi-2023**

• Domaine du Lac

Le quartier Bouvent-Curtafray a le vent en poupe. À proximité de l'Espace du Lac, salle disponible à la location, Le Domaine du Lac se lotit. Soucieuse de privilégier les initiatives vertueuses de réduction des consommations d'énergies et de diminution des rejets de gaz à effet de serre, la Ville a décidé d'aider les ménages construisant des logements labellisés « maisons passives ». À l'horizon 2026, 200 logements environ seront réalisés dans ce nouveau quartier qui bénéficiera d'un règlement garantissant la cohérence architecturale et paysagère du site. Cap sur la sobriété écologique !

• Les Jardins Bellis

Dans le quartier des Crêts, un programme privé de 54 logements est lancé. Villas mitoyennes aux architectures variées iront du 3 au 5 pièces et seront proposées à la location ou en accession à la propriété. Toutes seront dotées d'un jardin privatif, d'un garage et d'une place de stationnement. Ce nouveau quartier sera agrémenté d'espaces verts partagés.

> **Livraison : 3^e trimestre 2023**

• L'Espace Milliat

À l'angle des boulevards Paul-Bert et Voltaire, la société Sogeprom, filiale du groupe Société Générale, a racheté l'historique villa Milliat qui sera réhabilitée. Ce projet allie préservation du patrimoine et diversification de l'offre d'habitat. Finalement, 44 logements neufs seront aménagés dans la villa et dans les nouveaux immeubles qui seront bâtis à partir de l'automne 2022. Une offre de 27 logements dédiés aux seniors va également voir le jour : la Maison Blandine.

> **Livraison prévisionnelle : printemps 2024**

La Madeleine

Un parc ouvert sur la ville

Le site de **La Madeleine** est en pleine transformation. Côté boulevard Paul-Bert, la rénovation par la Ville des bâtiments des Glycines et de l'ancienne pharmacie a avancé. Dès l'automne 2022, ils accueilleront un espace d'animation sociale où seront installés l'association du Plateau et un centre de loisirs. Imaginée par le cabinet lyonnais d'architectes SILT, cette réhabilitation allie charme de l'ancien, modernité et fonctionnalité.

> **Livraison : été 2022**



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Côté **avenue Alsace-Lorraine** et après la démolition du bâtiment Saint-Joseph de l'ancien hôpital psychiatrique, le groupe



GROUPE CARDINAL © Z ARCHITECTURE

Cardinal construit un immeuble futuriste de trois étages avec stationnements en sous-sol. Ouvert sur le parc de la Madeleine, inscrit dans la continuité du Palais de justice, ce bâtiment aux façades ondulantes et doté d'un toit-terrasse abritera des bureaux, une résidence du savoir pour les étudiants et jeunes actifs avec des espaces partagés de *coworking* et de *coliving*. Le rez-de-chaussée sera, lui, dédié au commerce. Un vaste parvis, aménagé par la Ville, complétera cet édifice.

Le parc va, dans la foulée, se refaire une beauté. Les arbres existants seront préservés et de nouvelles plantations réalisées pour créer un sous-bois avec jeux, des espaces de repos sur la pelouse, des zones de pique-nique sur les parvis du centre de loisirs et du bâtiment Cardinal.

> **Livraison 2^e semestre 2023**

Bonus vidéo, sur les projets de la Ville sur [bourgenbresse.fr](https://www.bourgenbresse.fr)

Cap sur les résidences seniors

Pour répondre au vieillissement de la population et aux nouvelles attentes des seniors, trois résidences service avec conciergerie, espaces de convivialité, de beauté et de forme... vont voir le jour.

• Les Jardins de Voltaire

Sur le site de La Vinaigrerie (cf. p. 10).

• Le Hameau de Brou

Boulevard de Brou, Sogeprom a lancé la construction d'une résidence seniors multiservice de 128 logements allant du T1 au T3.

> **Livraison en 2023**

• Résidence Marguerite

Rue du Stand, dans un parc arboré, le groupe Domitys va construire 128 appartements du studio au trois pièces avec des services adaptés aux seniors.

> **Livraison : 4^e trimestre 2023**

Pont de Lyon

La circulation repensée

Plus de 12 000 véhicules transitent chaque jour par le secteur du pont de Lyon. Pour réguler les flux de circulation aux heures de pointe, la Ville a commencé mi-février 2022 un important chantier de réaménagement des voies de circulation.

Dans la foulée de la dépollution de l'ancien site Quinson-Fonlupt, rue de l'École-Normale, la Ville refait ce printemps les réseaux. À l'été 2022, les travaux de voiries débuteront pour s'achever l'été suivant.

Un giratoire sera implanté à la jonction entre le pont de Lyon et la rue de l'École-Normale. Une nouvelle voie à double sens de circulation sera créée pour raccorder le boulevard Jules-Ferry et une piste cyclable bidirectionnelle aménagée. Le parking de l'ancien site Fonlupt sera repensé et végétalisé.

> **Livraison : été 2023**



DESSIN, THIERRY BAILLE - PHOTO, JEAN-PIERRE POUPON, ARCOM DESIGN



ADOBESTOCK

Finances

Cap sur le budget vert !

Le budget vert permet de classer les dépenses et les recettes selon leur impact sur l'environnement. Lancée lors du *One Planet Summit* de 2017, cette démarche innovante de suivi budgétaire a été appliquée dès 2021 par la Ville de Bourg-en-Bresse, l'une des rares collectivités en France à le faire. D'ailleurs, l'expérience burgienne va être étudiée par des enseignants chercheurs.

Pour le budget 2022, cette méthode a été reconduite : l'ensemble des dépenses de la Ville, soit 77,1 M€, ont été passées au tamis de six critères environnementaux : émission de gaz à effet de serre, lutte contre les pollutions, qualité de l'eau, biodiversité, économie circulaire et adaptation au changement climatique.

2022 SOUS LE SIGNE DE L'ÉCOLOGIE

En 2022, les crédits bénéfiques à l'environnement passent de 12,3 à 15,3 M€. Parmi ces dépenses, 3 M€ seront consacrés à la transition écologique de la Ville (contre 1,7 M€ en 2021). Une belle avancée ! À titre d'exemple, 100 000 € de plus seront affectés à la rénovation énergétique, 200 000 € supplémentaires à la végétalisation des espaces, 391 250 € seront investis pour l'aménagement de l'allée de Challes et pour la préservation du marais du Dévorah. Des démarches innovantes telles les aides à l'achat de vélos, les emprunts écologiques... seront poursuivies. Plus que jamais Bourg œuvre à la transition écologique !

PARTAGEZ L'ESPACE PUBLIC

Que vous soyez piéton, automobiliste, motard, cycliste, conducteur de trottinette..., découvrez dans le *Guide des bonnes pratiques* édité par la Ville le rappel des règles du code de la route et les bons réflexes à adopter pour mieux partager la rue et assurer la sécurité de tous.



CLÉMENTINE BREED

+ Guide de 24 pages disponible à l'accueil de la mairie et téléchargeable sur bourgenbresse.fr

Carte temps libre

Envie de vous divertir seul ou en famille ? De pratiquer des activités culturelles ou de loisirs ? Demandez la carte « Profitez de votre temps libre » auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) et bénéficiez de tarifs réduits au Théâtre, à La Tannerie, à la MJC, au Cinémateur et à la ludothèque. Pour obtenir cette carte, il suffit de résider à Bourg-en-Bresse et d'avoir un revenu net dépassant pas le barème applicable.

**+ CCAS Maison sociale - 2 bis, rue Charles-Jarrin
04 74 45 35 35**



Un plus pour la santé !

Le centre hospitalier de Bourg-en-Bresse et l'association ORSAC se sont rapprochés pour ouvrir ce début d'année un bâtiment commun de plus de 10 000 m². Construit sur le site de l'hôpital Fleyriat, il propose, aux patients du bassin burgien et du département, une offre complète de soins de suite et de réadaptation. Grâce à son plateau de rééducation/réadaptation de plus 1300 m², il permet la prise en charge, en hospitalisation complète ou en ambulatoire, dans différentes spécialités : gériatrie, neurologie, cardio-vasculaire et pneumologie, appareil locomoteur.

Expérimentation

ÉCLAIRER MOINS MAIS MIEUX

Dans une logique de transition écologique, la Ville envisage la réduction de l'éclairage public dans certaines zones. Objectif : baisse de la consommation d'énergie et de la pollution lumineuse tout en continuant à assurer la sécurité des déplacements et des personnes. Burgiens, on vous écoute !

Réduire la facture énergétique et ainsi préserver la faune et la flore, alléger la pollution lumineuse et ses impacts sur la santé... autant de raisons de réfléchir à l'usage de l'éclairage public en milieu urbain. La Ville engagera des expérimentations dans les prochains mois en proposant des extinctions partielles sur certains axes et dans certains quartiers, dans la continuité de ses premières actions (développement de la technologie LED, par exemple). Cette démarche expérimentale sera menée avec les habitants.

EXPÉRIMENTATION

Au printemps, la Ville va tester une extinction partielle de l'éclairage public dans différents sites (places Camille-Claudé, Victoire-Daubié, parking Carré d'eau...) ainsi que dans un quartier de la ville. Un programme de visites de terrain, d'animations et de temps d'échanges est mis en place pour permettre aux habitants du quartier de s'approprier le projet et de faire remonter leurs avis et remarques. Une sensibilisation est par ailleurs proposée à tous les Burgiens à l'occasion de la journée internationale d'action pour l'économie d'électricité, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre le réchauffement climatique, le 26 mars prochain.

www.bourgenbresse.fr

41 111

c'est la population légale
estimée de la ville de Bourg-en-Bresse en 2022*

*Sources, recensement Insee 2019

LE TRI, ENCORE PLUS SIMPLE !

518 kg de déchets sont produits en moyenne annuellement par chaque habitant de Grand Bourg Agglomération. Parmi ces déchets, 46 kg sont triés. Pour augmenter cette proportion, les consignes de tri ont été simplifiées depuis le 1^{er} janvier 2022. Désormais, tous les emballages plastiques (y compris barquettes, pots de yaourts, films, blisters...) peuvent être jetés dans les bacs jaunes ou les sacs jaunes avec les emballages en métal, en papier et en carton. Attention : seuls les emballages peuvent être jetés, mais pas les objets type jouets ou ustensiles... Ceux-ci sont à mettre à la poubelle quand ils sont de petite taille et en déchetterie s'ils sont volumineux.

+ 0 800 86 10 96 (appel gratuit) ou grandbourg.fr/letri



BourgenBresse
@Bourg_en_Bresse 26 janv. 22
Slalom, 1^{er} film de la réalisatrice qui a vécu plusieurs années à #BourgenBresse Charlene Favier, a été nommé 2 fois pour @Les_Cesar 2022

Stérilisation des chats

La voix rauque de votre chat(te) non stérilisé(e) qui chante l'amour toute la nuit sous la fenêtre de votre voisin constitue un trouble anormal de voisinage pouvant aller jusqu'à une procédure judiciaire. Pour éviter d'en arriver là, la stérilisation est conseillée pour pacifier les relations de voisinage, mais aussi pour préserver la biodiversité et pour éviter l'augmentation du nombre de chats abandonnés ou errants. Possible à partir de 5 mois, elle apaise les chats qui ne se battent plus, ils sont donc moins exposés à certaines maladies ou blessures, ils n'ont pas de frustrations, pas de mise bas à répétition pour les chattes.

+ Contactez un vétérinaire et consultez le Guide de l'animal en ville téléchargeable sur bourgenbresse.fr



GÉRALDINE BOURGEOY-MARIN

ÉLECTIONS

Les présidentielles se déroulent les 10 et 24 avril 2022. À Bourg-en-Bresse, les bureaux de vote fermeront à 19 h. Vous avez jusqu'au vendredi 4 mars à minuit pour vous inscrire sur les listes électorales. L'inscription peut se faire par courrier, au guichet du service Population ou via le site Internet servicepublic.fr

Pièces à fournir : pièce d'identité en cours de validité, justificatif de domicile au nom de l'électeur datant de moins de 3 mois et Cerfa n° 12669 complété et signé.

+ Service élections : 04 74 45 70 49 serviceelection@bourgenbresse.fr



STUDIO KAMMO

Budget participatif

127 PROJETS DÉPOSÉS

Lancé cet automne, l'appel à projets pour le premier budget participatif de la Ville s'est clôturé le 31 décembre. Pas moins de 127 idées ont été proposées par près de 70 Burgiens : habitants, collectifs ou associations. « Installations sportives, amélioration du cadre de vie dans les quartiers, initiatives urbanistiques ou encore projets écologiques... les propositions sont très variées », précise Fabrice Canet, maire-adjoint chargé de la Jeunesse et de la Démocratie locale.

Consultables par tout un chacun sur le site Internet dédié, ces suggestions sont étudiées à la loupe par le comité de suivi et les services de la Ville. « Nous vérifions, que les projets sont réalisables techniquement et recevables au regard de différents critères. Concrètement, ils doivent concerner des dépenses d'investissements, être localisés dans la commune, relever des compétences de la Ville et bénéficier à tous les habitants », souligne le maire-adjoint. À l'issue de cet examen, les idées retenues seront soumises en mai au choix des Burgiens qui voteront de manière numérique ou papier pour leurs trois projets préférés. Une fois les lauréats connus, les réalisations sortiront de terre dès l'automne.

+ budgetparticipatif.bourgenbresse.fr - 04 74 45 70 63



SERGE BUATHIER

Hommage

Ancien maire-adjoint chargé des Sports sous la mandature de Jean-Michel Bertrand, Philippe Bernigaud est décédé le 30 décembre 2021. Ancien rugbyman de l'USB, il a toujours été un grand sportif, une passion qui a pris une autre dimension lorsqu'il a perdu la vue en 1994. Avec détermination, il a surmonté son handicap et a eu à cœur lors de son mandat municipal de favoriser l'accès aux différentes pratiques sportives pour tous les publics.



La question : J'ai appris que la Ville aidait à l'achat de vélos. Comment ça marche ?



La réponse :

Dans le cadre de la transition écologique et de la mise en œuvre du Plan Vélo, le conseil municipal a adopté le 21 octobre dernier un dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo.

Ce soutien en faveur des mobilités douces et durables est un encouragement actif au mode de déplacement alternatif qu'est le vélo.

Applicable jusqu'à la fin de l'année, ce coup de pouce financier couvre au maximum 30 % du prix d'achat T.T.C. du vélo (vélo seul ou vélo plus casque et/ou antivol). Le montant de l'aide varie selon le type de vélo :

- 100 € pour un vélo classique (avec le possible cumul d'une aide pour l'achat d'une remorque)
- 300 € pour un vélo à assistance électrique (avec le possible cumul d'une aide pour l'achat d'une remorque)
- 400 € pour un vélo cargo (à assistance électrique ou non)
- 400 € pour un vélo adapté
- 100 € pour une remorque (avec possible cumul d'une aide pour l'achat d'un vélo)

Pour bénéficier de cette aide, il faut résider à Bourg-en-Bresse, avoir au moins 16 ans, acheter un vélo taille adulte neuf ou d'occasion chez un vendeur de cycle et présenter la facture.

À noter : le nombre de vélos est limité à deux par foyer, les acquisitions de vélos spécialisés pour la pratique sportive et les achats entre particuliers sont exclus.

Retrouvez l'ensemble des pièces à fournir et le formulaire d'aide à l'acquisition d'un vélo sur le site Internet de la Ville, rubrique Actualité.

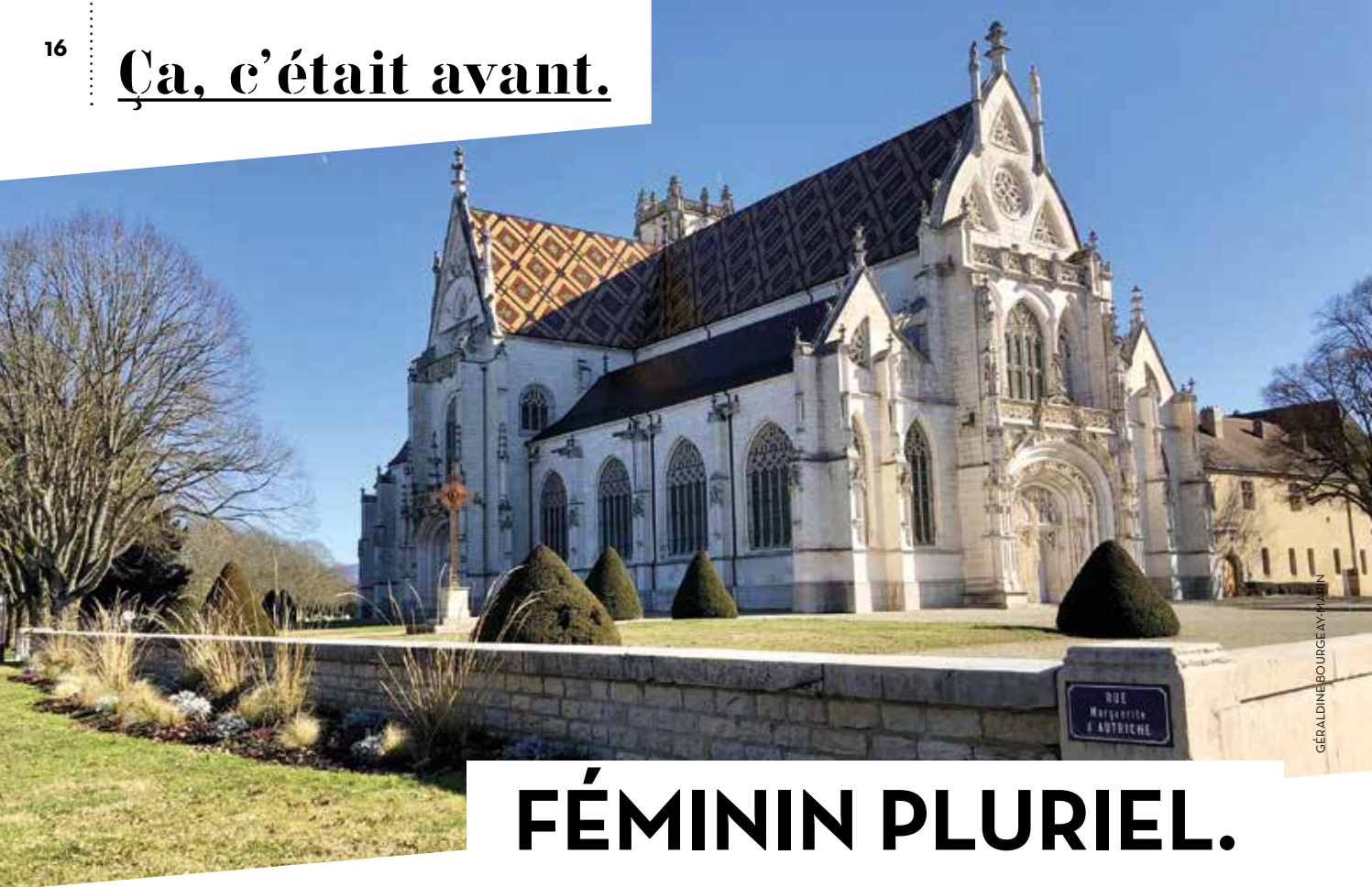
+ bourgenbresse.fr - Bourg parc auto, place de l'Hôtel de Ville - 04 74 45 72 43

LE RETOUR DE DANTE ET VIRGILE

Après un séjour de plusieurs mois à Rome, où elle a été exposée au Palais du Quirinal dans le cadre d'une exposition autour de Dante, la monumentale toile de Gustave Doré, *Dante et Virgile dans le 9^e cercle de l'enfer*, est de retour dans les collections permanentes du musée du monastère royal de Brou. Depuis son acquisition il y a près de 40 ans, c'est la seconde fois que l'œuvre s'absentait de Bourg. Retrouvez-la tout en beauté ! Restaurée à l'automne dernier, cette pièce majeure du musée bénéficie d'un nouvel emplacement et d'un éclairage retravaillé.



DANTE ET VIRGILE DANS LE 9^e CERCLE DE L'ENFER. MUSÉE DU MONASTÈRE ROYAL DE BROU © PHOTO : HUGO MAERTENS BRUGES



GÉRALDINEBOURGEAY-MARIN

FÉMININ PLURIEL.

Les espaces publics* sont des fragments de notre histoire. Hautement symbolique, leur dénomination est souvent l'occasion de rendre hommage à des personnes célèbres et notamment aux femmes.

Plaques

C'est à Paris, en 1728, que les noms de rues apparaissent sur des écriteaux aux carrefours, puis, en 1844, sur des plaques émaillées, en caractères blancs sur fond bleu.

Nombreuses sont les femmes qui se sont illustrées par leur combat, leur engagement, leur créativité, leur courage ou leurs performances sportives. Mais peu ont l'honneur de voir leur nom attribué à un lieu public. Lorsqu'un patronyme de personnage célèbre est donné, la préférence va presque toujours aux hommes. À Bourg, il faut attendre 1929 pour que des noms de rues soient octroyés à des femmes : Marguerite de Bourbon et Marguerite d'Autriche. Des choix judicieux étant donné les liens qui unissent la maison de Savoie au monastère royal de Brou. Jusqu'au début du XXI^e siècle, seules une quinzaine de femmes ont ainsi été honorées.

VERS LA FÉMINISATION

À l'instar d'autres villes, la municipalité bourgienne a engagé, ces dernières années, une politique volontariste de féminisation des espaces publics afin de valoriser ce que les femmes ont apporté à notre société. Le 10 février 2020, le conseil municipal a



À Bourg, les initiatives en faveur d'une féminisation des noms des espaces publics se multiplient. »

attribué le nom de la journaliste Françoise Giroud, à l'allée desservant le lotissement des Genêts, quartier de la Citadelle. Ce même jour, des noms exclusivement féminins ont été donnés aux rues, allées et places du Domaine du lac, dans le quartier de Bouvent-Curtafray. Jamais autant de femmes n'avaient été honorées à Bourg ! Désormais, sur les 785 espaces publics de la ville, 33 rendent hommage à des femmes dont 1 à un couple (allée Lucie-et-Raymond-Aubrac, héros de la Résistance). L'aviatrice Maryse Bastié est la seule dont le nom a été donné à deux sites : une place et une rue dans le quartier de la Reyssouze.

FEMMES D'ICI...

Coup de projecteurs sur ces femmes remarquables liées à Bourg-en-Bresse.

Place Éliisa-Blondel (1811 – 1845), quartier de la Croix-Blanche. Artiste peintre, elle s'installe à Bourg où elle ouvre un cours de dessin. Ses œuvres sont appréciées et ont en 1845 les honneurs du Salon carré du Louvre. Émue par son décès, la Ville de Bourg lui élève un monument au cimetière avec sur une face un moulage des *Petits Piémontais*, peinture à l'huile de l'artiste conservée dans les collections du musée de Bourg.

Rue Marguerite-d'Autriche (1480 – 1530), quartier de Bourg. Fille de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne, veuve du duc Philibert le Beau de Savoie, elle est nommée gouvernante des Pays-Bas et fait bâtir l'église de Bourg où elle est inhumée.

Rue Marguerite-de-Bourbon (1438 – 1483), quartier de Bourg. Épouse de Philippe II de Bresse, mère de Philibert le Beau et belle-mère de Marguerite d'Autriche, grand-mère de François 1^{er}, elle repose au monastère royal de Bourg.

Rue Maria-Géral (1883 – 1959), quartier de Bourg. Épicière 40, bd. de Bourg, elle fréquente le premier foyer de personnes âgées, place Bernard. En reconnaissance, elle lègue ses biens à la ville pour la création d'autres foyers.

Allée Hélène-de-Savoie (1873 – 1952), quartier de Bourg. Fille du roi Nicolas 1^{er} de Monténégro, elle épouse Victor-Emmanuel III, empereur d'Éthiopie, roi d'Italie et d'Albanie, qui abdique en 1946. Elle passe sa vie à soulager la détresse humaine.

Allée Marcelle-Appleton (1895 – 1964), quartier Bouvent-Curtafray. Figure de la Résistance, résidant boulevard Maréchal-Leclerc, elle a été agent de liaison du général Delestraint... Un engagement gratifié par la croix de guerre...

Allée Marcelle-Rozet-Courtine (1925 – 2009), quartier Bouvent-Curtafray. Nageuse burgienne sacrée 10 fois championne de France en individuelle et par équipe, elle s'est activement investie dans le club de basket la JL Bourg.


Allée Thérèse-Sommier (1891 – 1973), quartier Bouvent-Curtafray. Née rue Notre-Dame, élève du lycée Edgar-Quinet, elle se dévoue pendant la guerre de 14-18, comme infirmière auprès des blessés soignés à l'Hôtel-Dieu. En 1920, elle fonde un foyer de jeunes travailleuses dans le château des Lices. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle y cache des résistants. Nommée au comité de Libération, elle devient conseillère municipale puis adjointe.

Rue Louise-Chevrier (1885 – 1919), quartier Grand-Challes. Ancienne élève du lycée Edgar-Quinet, infirmière bénévole de 1914 à 1919, décorée de la croix de guerre. Décédée du typhus au service de la France au camp de rapatriement de Rastatt (Allemagne), elle est citée à l'ordre de l'armée et enterrée dans la nécropole nationale de Strasbourg-Cronenbourg.

Jardin Hélène-Fouletier, quartier des Dîmes. Impliquée dans la préservation de l'environnement du quartier, elle a vécu plus de 50 ans rue des Fougères et s'est mobilisée pour sauver un espace vert. À l'initiative de ses enfants, son nom a été attribué à ce jardin.

**boulevards, rues, allées, squares, parcs, places...*

Sources : Archives municipales de Bourg-en-Bresse et délibérations du Conseil municipal ; Bourg de A à Z et Votre rue, son histoire de Maurice Brocard ; Base Adresse Nationale.

 de photos sur bourgenbresse.fr

Femmes d'ailleurs

Au-delà des 10 femmes qui ont vécu à Bourg ou ont marqué son histoire, 22 autres figures féminines ont droit de cité dans la ville. Les femmes de lettres : Colette, Marguerite Duras, Juliette Récamier, Anne Frank et la marquise de Sévigné. Les artistes : Simone Signoret, Camille Claudel, Édith Piaf et Suzanne Valadon.

Les aviatrices : Maryse Bastié et Hélène Boucher. Les femmes de pouvoir, les militantes, les résistantes : Françoise Giroud, Simone Veil, Lucie Aubrac, Louise Michel, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Olympe de Gouges, Rosa Parks et Mère Teresa. Sans oublier l'athlète Colette Besson, la physicienne Irène Joliot-Curie ou la médecin Nicole Girard-Mangin.



GABRIELLE RÉVAL, « MADEMOISELLE CAMILLE CLAUDEL », FÉMINA, 1903, N°35, © COLLECTION PARTICULIÈRE, DR.

Quiz

1 – En quelle année, un nom de femme est apparu sur une plaque de rue à Bourg ?

- a 1804
b 1929

1 – Quelle femme a donné son nom à deux espaces publics de Bourg ?

- a Hélène Boucher
b Maryse Bastié

Réponse : 1b

Le top féminin

En France, moins de 6 % des rues et 2 % des boulevards et avenues portent des noms de femmes. Dans le top trois des plus représentées sur les plaques bleues, Jeanne d'Arc arrive en tête suivi de l'aviatrice Hélène Boucher et de la romancière George Sand. Dans l'Ain, le classement diffère : Sand est en tête, suivie de l'aviatrice Maryse Bastié et de la physicienne Marie Curie.



LAVIATRICE MARYSE BASTIÉ © DR

Un parfum de campagne électorale

L'hiver, notre ville est souvent enveloppée d'un brouillard qui empêche d'y voir clair, mais la campagne des présidentielles qui approche doit être aussi l'occasion de regarder plus loin et de disperser cette brume politique. Bourg-en-Bresse est dirigée par les écolo-socialistes : petit à petit, elle devient un vélodrome pseudo-végétalisé pour bobos écolos qui vont chercher à vélo leur baguette végane ! Les logements sociaux se remplissent au fur et à mesure que la diversité s'invite pour nous enrichir. Stop ou encore ? Notre département et notre région, dont la ville dépend pour ses subventions,

sont dirigés par des LR qui suivent par défaut une candidate déjà discréditée appartenant à un parti responsable des difficultés immenses que les Français connaissent aujourd'hui. M. Reihanian qui cherche en vain à incarner « une nouvelle façon de faire de la politique » est piloté par M. Wauquiez et imposé aux législatives, contre la préférence des LR locaux d'ailleurs. Stop ou encore ? Les Zemmouriens se voient déjà Zélus mais pour Zela, il faudrait des ralliements (avec mandat de préférence). Pour finir, demain la municipalité ou l'Agglo (pléonasme) augmenteront nos impôts à cause du

président Macron qui ne donne plus d'argent aux collectivités et qui nous « emmerde » dès qu'il peut ! Stop ou encore ? Le brouillard s'est-il dissipé ? Pour faire de la politique autrement, il ne faut pas réélire ceux qui sont en place depuis si longtemps, ni les jokers créés par un système qui se défend comme il peut ! On aime certainement tous notre ville et notre pays, mais on ne veut pas en faire la même chose.

**Pour le groupe d'opposition
Bourg Réveille-toi !
Jérôme Buisson et Vital Matras.**

Encore plus de proximité !

Lors du conseil municipal du 20 décembre 2021, j'ai demandé un moyen d'améliorer l'accès aux services publics pour les habitants, via un véhicule écologique qui sillonnerait les quartiers afin de vous aider à être mieux informés de vos droits, ainsi que des services ou aides que la ville tient à votre disposition.

Effectivement, au vu de la proximité des centres sociaux et des services publics, cet investissement a été rejeté. Cependant, M. le Maire, que je remercie, a entendu ma requête, et un groupe de travail, auquel je participerai, va être monté.

Ce groupe étudiera la mise en place d'une solution pour que tous les Burgiennes et Burgiens puissent avoir connaissance de leurs droits et y avoir recours. Le but sera, par exemple, de mieux vous informer des aides que met en place la ville comme celle en ce moment pour l'achat d'un vélo par exemple, ou bien encore des dispositifs d'aides existants pour que tout le monde ait accès au monde de la culture.

Nous sommes tous des élus municipaux quel que soit notre groupe, (majoritaire ou minoritaire) et notre but est de travailler pour améliorer votre quotidien, au-delà des clivages

politiques. C'est le sens de mon engagement en tant qu'élu de notre ville, et cette proposition est la preuve que nous pouvons travailler ensemble pour atteindre ce but malgré nos divergences politiques. N'hésitez pas à m'envoyer vos propositions sur ce sujet. Je les examinerai et les soumettrai au groupe de travail.

**Michaël Ruiz
Conseiller municipal et président
du groupe Vision Bourg-en-Bresse
Contact : michael.ruiz@vision-bourgenbresse.fr**

Sortons enfin Bourg-en-Bresse de son désert médical !

Depuis de nombreuses années, notre ville a intégré la triste liste des déserts médicaux.

Et pour cause ! De nombreux médecins partant en retraite ne sont pas remplacés. Nos besoins d'accès aux soins de proximité ne sont donc plus assurés et les jeunes médecins ne sont plus attirés par notre Ville.

En conséquence, de nombreux quartiers de la ville manquent de praticiens : Vennes, Peloux, Arbelles, Ainterexpo, etc. Ce sont en réalité tous les Burgiens qui en pâtissent.

Si ce problème ne saurait être

exclusivement résolu par l'action municipale, nous souhaitons faire dès aujourd'hui des propositions d'urgence visant à assurer l'accès aux soins des Burgiens.

Oui, nous souhaitons défendre le salariat de médecins généralistes, accélérer la création d'une nouvelle maison médicale pluridisciplinaire et favoriser l'installation de jeunes médecins.

Si les avancées technologiques sont importantes en matière médicale, nous privilégions toujours le contact humain du patient avec son médecin.

Ces mesures n'ont pas vocation à régler du jour au lendemain l'ensemble des problèmes, mais ont le mérite de contribuer à une meilleure offre médicale.

Vous pouvez compter sur notre détermination pour défendre ces mesures de bon sens !

**Pour le groupe Bourg Avenir
Aurane REIHANIAN, Marie-Jo
BARDET, Christophe COQUELET,
Agnès BLOISE.
Mail : equipe@bourg-avenir.com
Tél. : 06 60 78 46 27**



SOPHIE RUDE © MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE DIJON - FRANÇOIS JAY

EXPOSITION, AMOUR, GUERRE & BEAUTÉ À BROU



SERGE BUATHIER

GLOIRE À LA REINE DES VOLAILLES



GÉRALDINE BOURGÉAY-MARIN

LE PRINTEMPS S'ANNONCE !

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE

Place de l'Hôtel-de-Ville - BP 90419
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 71 99
mairie@bourgenbresse.fr
bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
- l'accueil,
- le service Population (cartes d'identité/
passeports, état civil, élections),
- le service Action éducative (inscriptions
scolaires, calcul des tarifs et chargement
des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
bourgparcauto@bourgenbresse.fr

DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@ca3b.fr

POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h
au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Annexe mairie Amédée-Mercier

Médiathèque Vaillant
1, rue du Moulin-de-Brou - 04 74 42 47 18
Ouverture au public :
du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20
Ouverture au public :
- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute...
sur son numéro vert :
0 800 00 10 53
Laissez vos messages
sur le répondeur.

BESOIN D'ACHETER UN VÉLO ?

La Ville donne
un coup de pouce

